

Résumé

La présente étude examine la façon dont a été appliqué le système de procédures pluralistes et complémentaires de vérification utilisé pour surveiller l'application de l'Accord Sinaï I de 1974, de l'Accord Sinaï II de 1975 et du Traité de paix israélo-égyptien de 1979. Ces méthodes mettaient en oeuvre des systèmes terrestres d'alerte avancée, des opérations de surveillance aérienne et spatiale ainsi que des inspections sur le terrain entreprises par des tierces parties et par les parties à l'accord elles-mêmes. La présente étude fait l'historique du processus de dégagement des forces israélo-égyptiennes entre 1973 et 1982, puis analyse les liens complexes qui unissent la technologie de la surveillance aux activités de maintien de la paix et de renforcement de la confiance en vue d'identifier les conditions préalables indispensables au succès du modèle du Sinaï. L'opération du Sinaï doit son succès à un certain nombre de facteurs politiques, militaires, géographiques et techniques agencés selon une formule unique.

L'étude de cas s'appuie sur les six propositions suivantes qui visent à remettre en question certaines opinions traditionnelles ayant trait aux perspectives du contrôle des armements et de la vérification à l'échelle régionale:

- *Première proposition:*
Il est possible de mettre en place et de maintenir des régimes de contrôle des armements et de vérification dans les régions où la violence est endémique.
- *Deuxième proposition:*
Les tierces parties peuvent faciliter l'instauration des régimes de contrôle des armements et aider les parties à vérifier le respect des nouveaux accords.
- *Troisième proposition:*
Des mesures de vérification efficaces peuvent améliorer considérablement la gestion des risques et le renforcement de la confiance dans le cas des différends pour lesquels les efforts de gestion de conflit ont toujours été nuls ou très minimes.

- *Quatrième proposition:*
Il est possible d'intégrer les procédures de vérification faisant largement appel aux moyens techniques aux opérations plus conventionnelles de maintien de la paix, afin de renforcer le processus de conformité.
- *Cinquième proposition:*
Les éléments du modèle du Sinaï peuvent, après les modifications qui s'imposent, s'appliquer à d'autres situations conflictuelles.
- *Sixième proposition:*
Des tierces parties, y compris des pays comme le Canada, peuvent jouer un rôle important dans la vérification des accords régionaux de contrôle des armements.

L'analyse du cas du Sinaï confirme, à divers degrés, toutes les propositions énoncées ci-dessus. Trois des principales conclusions de la présente étude sont tout particulièrement dignes d'intérêt. Premièrement, la vérification peut faciliter considérablement la gestion des risques et l'instauration de la confiance et donner ainsi l'élan nécessaire à des dispositions plus vastes de contrôle des armements et de vérification. Au lendemain d'un conflit, lorsque la confiance est quasiment inexistante, le système de vérification joue un rôle important de réduction des risques en modérant les velléités d'attaques surprises, en offrant un système approprié d'alerte avancée et en clarifiant les activités ambiguës.

Une fois que le système de vérification a passé avec succès la première épreuve des intentions, renforçant ainsi la position des dirigeants qui avaient opté pour une politique de dégagement plutôt que de confrontation, le respect de l'accord contribue à renforcer peu à peu la confiance au point que toute défection aurait un effet négatif tant sur le plan politique que sur le plan stratégique. L'exemple du Sinaï démontre clairement que la confiance instaurée grâce à la vérification fructueuse d'un accord militaire a précédé et finalement encouragé une entente politique entre les parties, au point que la signa-